

Le certificat médical mentionné aux articles L. 231-2 et L. 231-2-1 du Code du Sport permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionné, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines.

Je soussigné(e) Docteur en médecine,

Après avoir examiné ce jour

Madame ou Monsieur

Né(e) le / /

Certifie que son état de santé actuel ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition, lors des épreuves organisées par la FF Sport U, **hormis dans celui ou ceux rayé(s) ci-dessous.**

Sports à contraintes particulières (certificat médical obligatoire tous les ans)*

- Boxe(s) Combat, plein contact (Anglaise, Kick Boxing K1 rules, Savate BF)	
- Taekwondo Combat	- Tir sportif
- Karting	- Pentathlon
- Rugby(s) (XV, X, 7, XIII)	- Biathlon

Sports collectifs sans contrainte particulière**

Basketball - Basket 3x3	Baseball - Softball
Cheerleading	Football Américain
Football- Futsal	Handball - Beach Handball
Hockey	Ultimate - Beach Ultimate
Volley - Beach-volley	Water-polo

Sports individuels sans contrainte particulière**

Athlétisme - Courses hors stade
 Aviron (en ligne, longue distance, de mer, indoor)
 Badminton
 Billard
 Boxe éducative Assaut
 Bowling
 Bridge
 Canoë-kayak
 Course d'Orientation
 Cyclisme - VTT
 Danse (toutes formes)
 Échecs
 Équitation
 Escalade
 Escrime
 Fitness
 Force Athlétique
 Football de table
 Golf
 Gymnastiques : Artistique, GR, Team Gym, Trampoline,
 Parkour Gym.
 Haltérophilie - Musculation
 Judo-Ju-Jitsu-Ne Waza

Karaté
 Kick Boxing- Muay-Thai Light et Pré combat
 Lutte- Sambo sportif - Beach Wrestling
 Nage avec palmes
 Natation - Natation synchronisée - Natation en eau libre
 Patinage artistique et de vitesse
 Pelote basque
 Pétanque
 Roller hockey
 Rugby(s) sans contact
 Sauvetage sportif
 Savate Boxe Française en assaut
 Skateboard, Trotinette
 Ski - Snowboard (toutes formes)
 Squash
 Surf - Stand Up Paddle
 Taekwondo Poomse
 Tennis - Padel - Beach Tennis
 Tennis de table
 Tir à l'arc
 Triathlon et Disciplines enchainées : [Bike & Run, Duathlon,
 Raids multisports, Swimrun]
 Voile - Kite Surf

Autres (à préciser par le médecin) :

Date :

Signature et Cachet :

(*) Sports dits, selon le Code du Sport, « à contraintes particulières » : disciplines pour lesquelles la délivrance ou le renouvellement de la licence sont soumis à la production d'un certificat médical datant de moins d'un an.

(**) Pour toutes les autres disciplines (dites « sans contrainte particulière »), la délivrance d'une licence sportive est subordonnée à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif. Lorsqu'une réponse au questionnaire de santé conduit à un examen médical, l'obtention ou le renouvellement de licence nécessite la production d'un **certificat médical** attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 6 mois.